

CONVERGENCES



agence régionale
de la Formation
tout au long de la vie
Poitou-Charentes

La publication de l'Observatoire Régional Emploi Formation

N° 59 - Juin 2014

OREF POITOU-CHARENTES

Cahier du COT « Aide à domicile »

Tableau de bord emploi-formation

avant propos

Le bilan du premier Contrat d'Objectifs Territorial (COT) « Services à la personne » réalisé à son terme en 2013 ayant montré des résultats très satisfaisants pour les partenaires signataires, un nouveau COT « Aide à domicile » a été signé pour la période 2014/2020, tenant compte des évolutions du secteur. Ainsi, en plus de couvrir les activités d'aide aux personnes âgées dépendantes et aux personnes handicapées assurées par les salariés des particuliers-employeurs, les structures de l'Economie sociale et solidaire et les établissements publics, le champ du COT comprend désormais les activités d'aide aux personnes dépendantes assurées par des entreprises à but lucratif.

Ce COT « Aide à domicile » a pour objet d'accompagner ce secteur et de favoriser le développement d'emplois pérennes et stables. Il réunit l'État, la Région Poitou-Charentes, les entreprises associatives et mutualistes, les Centres Communaux d'Action Sociale, la FEFEM, la Fédération des Services à la Personne et de proximité, Fédération Mandataires France et trois syndicats de salariés : la CFDT, la CFTC et la CGT. Pôle Emploi Poitou-Charentes est également partenaire associé.

Afin de permettre aux partenaires du COT de disposer d'une vision globale et actualisée du secteur, un tableau de bord sur l'emploi et la formation a été mis en place. Outil d'aide à la décision, celui-ci apporte des données relatives aux ressources humaines et aux évolutions de la relation emploi-formation. Il s'appuie sur des informations et des statistiques rassemblées par l'Agence Régionale de la Formation Tout au Long de la Vie et collectées auprès des différents partenaires (AGEFOS-PME, DIRECCTE, DRAAF, DREES, Ipéria l'Institut, Observatoire de l'aide à domicile, Pôle emploi, Rectorat, Région Poitou-Charentes, Uniformation, URSSAF, INSEE etc.). Ce tableau de bord est actualisé chaque année.

Outil mis à la disposition du partenariat, cette publication est construite afin de faciliter la réalisation d'un diagnostic partagé. C'est une amorce du travail que les acteurs locaux peuvent engager en confrontant les analyses statistiques proposées aux réalités locales. Ce travail complémentaire viendra enrichir les analyses, parfois les corriger, et surtout les mettre en perspective.

Ce document est téléchargeable depuis le site de l'ARFTLV (www.arftlv.org). Toute utilisation des informations doit porter la mention suivante « Extrait de Convergences, la publication de l'ARFTLV » et doit citer les sources des données.

Nos dernières publications :

- Convergences n° 58 : Tableau de bord 2013 de la VAE en Poitou-Charentes
- Convergences n° 57 : Cahier du COT "BTP"
- Convergences n° 56 : Le bois



PRÉFET DE LA
RÉGION
POITOU-CHARENTES



Sommaire

Le contexte sociodémographique en Poitou-Charentes	3
L'emploi	3
La formation professionnelle initiale	8
La formation professionnelle continue	11
Le marché du travail	15
Bibliographie	17
Glossaire	17

Le contexte sociodémographique en Poitou-Charentes

Le vieillissement de la population est un facteur concourant à l'accroissement des besoins de services à la personne. Poitou-Charentes est la deuxième région la plus âgée de France, si l'on rapporte la population de plus de 65 ans à la population totale régionale. En 2012, elle compte près de 377 825 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 21,1 % de la population, contre 17,1 % pour la moyenne nationale.

Ce vieillissement de la population s'accompagne inéluctablement d'un accroissement de la dépendance. Selon les travaux de l'INSEE (2012), le nombre de personnes âgées dépendantes en Poitou-Charentes devrait augmenter de 38 % entre 2010 et 2030, ce qui représentera un peu plus de 61 000 personnes âgées dépendantes à l'horizon 2030 ; la plus forte hausse s'observera en Charente-Maritime. Par ailleurs, 80 % des personnes âgées désirent rester à domicile le plus longtemps possible : l'INSEE (2012) prévoit alors une hausse de plus de 39 % de volume d'emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les services à domicile d'ici 2020.

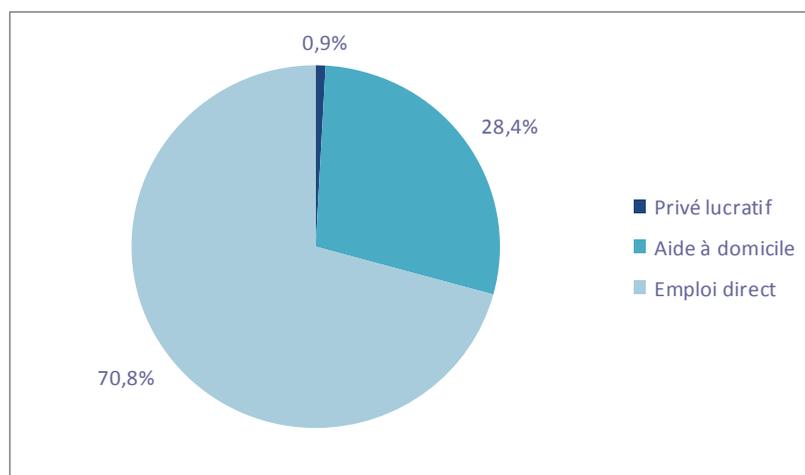
Actuellement, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) constitue la principale aide publique accompagnant la prise en charge de la dépendance. En Poitou-Charentes, 20 880 personnes âgées dépendantes perçoivent l'APA à domicile et 16 580 l'APA en établissement.

L'emploi

Compte tenu des nombreux contrats à temps partiel, les salariés peuvent cumuler plusieurs emplois, au sein d'associations et d'organismes publics, auprès de particuliers-employeurs, ou encore dans des entreprises évoluant dans le secteur des services aux personnes dépendantes. Ces salariés peuvent donc être comptabilisés plusieurs fois. Pour limiter ces doubles comptes, il convient de ne pas additionner les effectifs recensés dans chacune des branches (aide à domicile, emploi direct et privé lucratif).

Les poids relatifs des différentes branches peuvent malgré tout être analysés au regard du nombre d'emplois générés en équivalent temps plein (ETP).

Répartition des emplois (en ETP) du secteur des services aux personnes dépendantes (hors secteur public) en 2012 selon la branche



Sources : Base nOva, Observatoire de l'aide à domicile – Uniformation, Acoess
 *Notons que l'emploi direct englobe plus d'activités que celles étudiées par le COT (Cf. paragraphe « L'emploi dans la branche des salariés du particulier-employeur »)

L'emploi dans la branche de l'aide à domicile

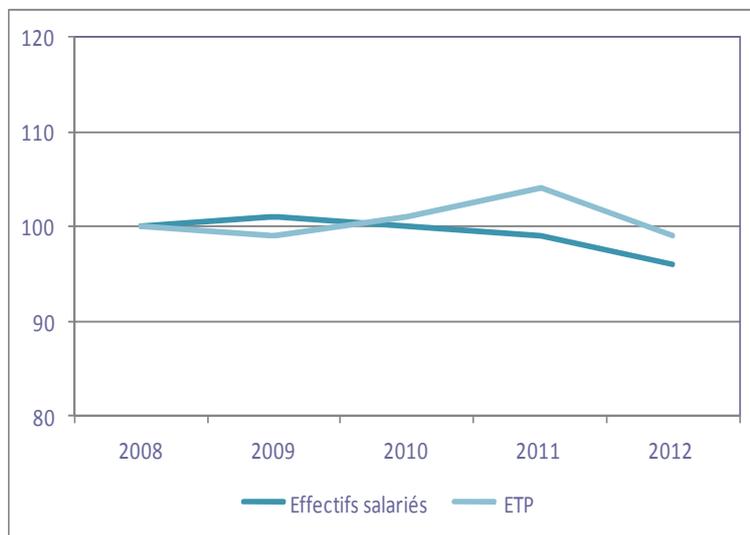
Remarque

La branche de l'aide à domicile rassemble « l'ensemble des associations et organismes employeurs privés à but non lucratif qui, à titre principal, ont pour activité d'assurer aux personnes physiques toutes formes d'aide, de soin, d'accompagnement, de services et d'intervention à domicile ou de proximité » (accord du 7 septembre 2005). La branche s'est dotée en 2004 d'un observatoire prospectif des métiers et des qualifications, lequel collecte et synthétise les informations et données sur l'emploi dans la branche. Ces données sont présentées dans ce paragraphe.

En 2012, la branche de l'aide à domicile compte 294 établissements, employant 6 327 salariés en Poitou-Charentes. Elle représente 4 042 emplois en équivalent temps plein (ETP). En un an, les effectifs salariés ont sensiblement diminué (-3,8 %), et le volume d'emplois mesuré en ETP a reculé de 4,7 %. Cette baisse du temps de travail par salarié intervient après plusieurs années de croissance.

Les catégories socio-professionnelles des ouvriers et des employés sont nettement sur-représentées, constituant plus de 97 % des effectifs, contre 70 % pour la moyenne régionale. Il convient toutefois de rappeler que les fonctions d'encadrement peuvent, dans ces structures, être assurées par des bénévoles qui ne sont pas comptabilisés dans ces effectifs salariés.

Évolution de l'emploi dans les établissements de l'aide à domicile en Poitou-Charentes



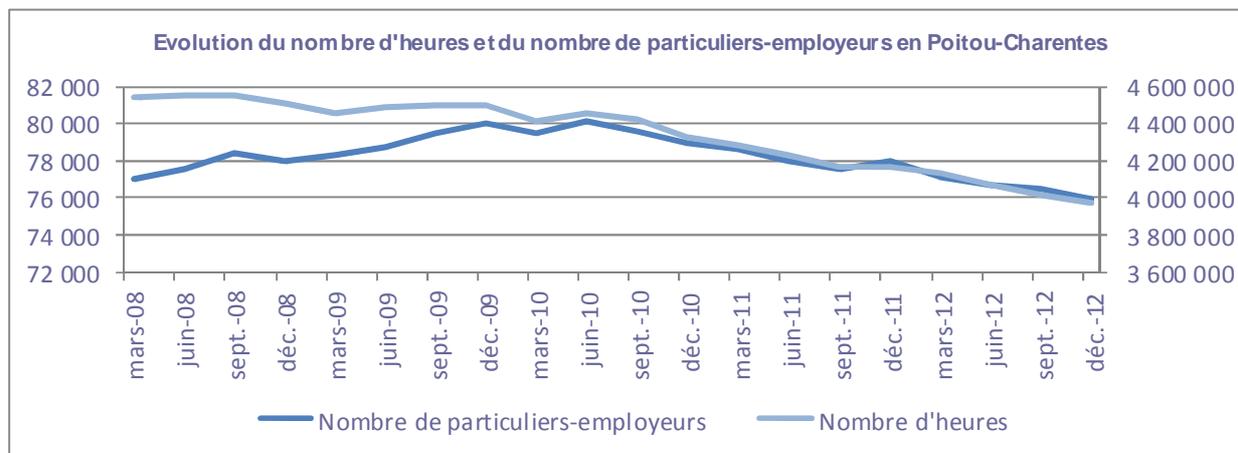
Source : Observatoire de l'aide à domicile – Uniformation

L'emploi dans la branche des salariés du particulier-employeur

Remarque

Les données présentées dans ce paragraphe concernent les particuliers qui emploient directement des salariés à domicile, hors activités de garde d'enfant à domicile et hors employeurs d'assistants maternels. Un employeur est une personne qui a réalisé au moins une déclaration durant le trimestre. Ces particuliers peuvent rémunérer leurs salariés en ayant recours à la déclaration nominative simplifiée (DNS) ou au moyen du Chèque Emploi Service Universel (CESU) déclaratif. Ce titre de paiement destiné aux particuliers-employeurs peut dans la pratique être utilisé par les clients de structures prestataires. Mais dans ce cas de figure qui reste marginal, les données sont distinguées et ne sont pas globalisées avec celles de l'emploi direct présentées ici.

Par ailleurs, il n'est pas possible, au moyen de ces données, de connaître l'activité exercée par le salarié et donc de pouvoir distinguer clairement ce qui relève des activités d'accompagnement auprès des personnes dépendantes, d'autres activités réalisées par les salariés en emploi direct. Les données présentées dans le paragraphe ci-dessous couvrent donc un champ plus large que celui couvert par le COT. Il convient donc d'éviter les comparaisons directes avec les données sur la branche de l'aide à domicile présentées dans le paragraphe ci-dessus.



Source : Acoss

Alors que le nombre de particuliers-employeurs augmentait jusqu'au 2^e trimestre 2010, le nombre d'heures stagnait voire diminuait. Ensuite, la tendance est à la baisse et se poursuit jusque 2012 ; au dernier trimestre 2012, l'Acoss recensait 75 974 particuliers-employeurs.

Globalement, on observe une baisse du nombre d'heures déclarées par employeur. Cette diminution pourrait en partie s'expliquer par les effets de la crise sur le pouvoir d'achat des ménages mais aussi par plusieurs évolutions législatives. Que ce soit directement ou via mandat, les particuliers employeurs ont généré 10 075 emplois en équivalent temps plein en 2012 (- 4 % par rapport à 2011).

En outre, ces particuliers utilisent le CESU dans près de 85 % des cas pour rémunérer leurs salariés.

L'emploi dans la branche privée lucrative des services aux personnes dépendantes

Remarque

Le COT intègre la branche privée lucrative des services aux personnes dépendantes en 2014. Les données collectées concernent alors les entreprises et les auto-entrepreneurs.

En 2012, la branche picto-charentaise privée lucrative des services aux personnes dépendantes compte 72 entreprises et 26 auto-entrepreneurs. Elle rassemble près de 123 emplois prestataires en équivalents temps plein (ETP) dont 99,8 % sont générés par les entreprises. Même si en un an, le volume d'emplois mesuré en ETP a augmenté de plus de 74 %, il reste faible comparé à celui des autres branches : cela peut s'expliquer par un positionnement plus important des organismes privés sur les services à la vie quotidienne plutôt que sur les services aux personnes dépendantes, lesquels constituent l'enjeu principal du contrat d'objectifs territorial.

L'emploi dans le secteur public

Remarque

Les données collectées ci-dessous sont issues d'une publication de l'Observatoire de la Fonction Publique Territoriale. Ces données n'ont pas fait l'objet d'une actualisation depuis la publication en 2010.

En 2010, le secteur public compte 2 210 salariés intervenant dans l'aide à domicile. Ces métiers sont au 5^e rang des métiers qui occupent le plus d'agents territoriaux en Poitou-Charentes. Parmi ces aides à domicile, 70 % sont titulaires.

Quelques caractéristiques des professionnels du secteur

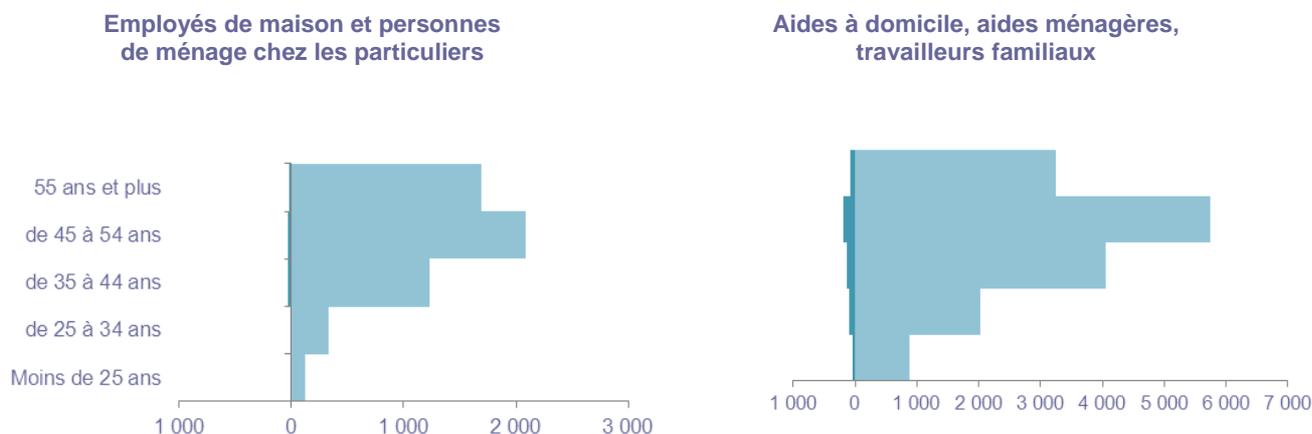
Remarque

Les données présentées ci-dessous sont issues des enquêtes annuelles de recensement de la population réalisées par l'Insee. Elles concernent l'ensemble des salariés exerçant l'une des professions suivantes quel que soit le statut de leur employeur : employés de maison, aides à domicile et travailleurs familiaux. Les professions d'aides médico-psychologiques et d'aides-soignants sont également présentées ici compte tenu des passerelles professionnelles possibles pour les salariés de l'aide à domicile vers ces métiers.

La pyramide des âges

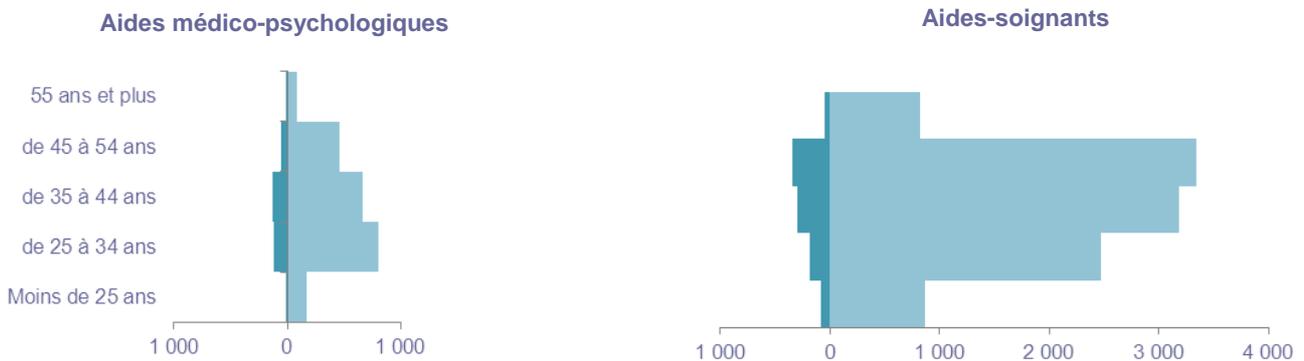
Pour les professions couvertes par le champ, le nombre de seniors a augmenté de 10 % entre 2007 et 2010 et le nombre de jeunes de moins de 25 ans a baissé de 8 %. Ces constats soulèvent les enjeux du renouvellement des départs à la retraite, de l'accompagnement des salariés tout au long de leurs carrières professionnelles, des conditions de travail et de l'attractivité des métiers de l'aide à domicile.

Les salariés intervenant dans le secteur restent toujours très majoritairement des femmes (97 %) âgées principalement entre 45 et 54 ans.



Source : Insee – RP 2010

Les professions d'aides médico-psychologiques et d'aides-soignants ne sont pas spécifiques aux activités des services à la personne au domicile et sont présentes dans d'autres secteurs. Toutefois, compte tenu des passerelles professionnelles possibles que constituent ces métiers pour les salariés de l'aide à domicile, leur pyramide des âges est proposée pour indication.



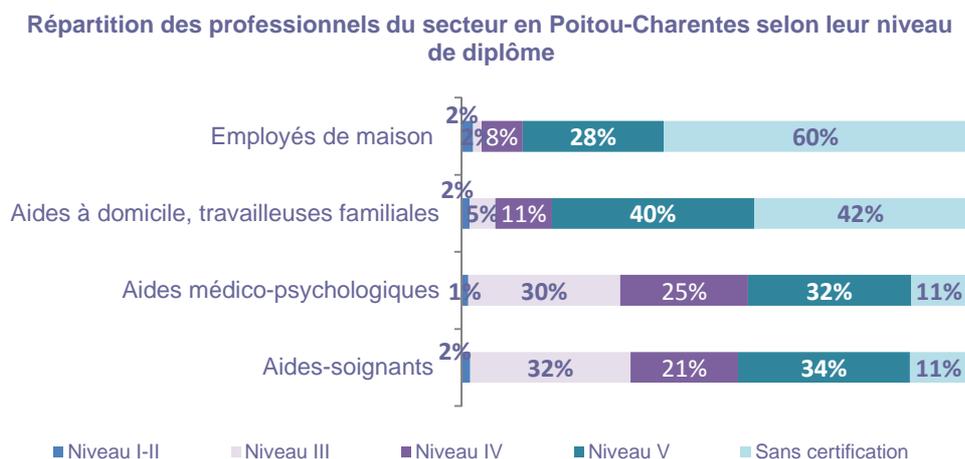
Source : Insee – RP 2010

Les aides-soignants semblent avoir le même profil que l'ensemble des professionnels du secteur en ce qui concerne les âges mais semblent être relativement plus attractifs auprès des hommes. Les aides médico-psychologiques sont plus jeunes que la moyenne.

Le niveau de diplômes

La part des professionnels ne possédant aucun diplôme (47 %) ne cesse de diminuer (- 3 points entre 2007 et 2010). Ce recul souligne la place de plus en plus grande que prend la formation continue des salariés comme des demandeurs d'emploi dans le secteur de l'aide à domicile.

Des efforts de professionnalisation sont encore largement possible, la part des actifs non diplômés dans la région Poitou-Charentes s'élève à un peu moins de 20 %.



Source : Insee – RP 2010

Les métiers d'employés de maison, d'aides à domicile ou de travailleuses familiales sont en majorité occupés par des professionnels peu ou pas diplômés, au contraire des métiers d'aides médico-psychologiques et d'aides-soignants.

La formation professionnelle initiale

Effectifs en formation initiale en 2012/2013 en Poitou-Charentes

		Toutes années de formation		Fin de cycle	
		Eff.	% Apprentis	Eff.	% Apprentis
Niveau 1	Master II Droit et développement de l'économie sociale et solidaire	13	-	13	-
Niveau 1	CA Fonction Directeur Etablissement Social (CAFDES)	22	-	16	-
Total niveau 1		35	-	29	-
Niveau 2	CA Fonction Encadrement Unité Intervention Sociale (CAFERUIS)	92	-	50	-
Total niveau 2		92	-	50	-
Niveau 3	BTS Economie sociale et familiale	94	31 %	48	31 %
Niveau 3	DE Assistants service social	120	-	43	-
Niveau 3	DE Conseiller Economie sociale et familiale	69	16 %	69	16 %
Niveau 3	BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et social	101	-	46	-
Total niveau 3		384	10 %	206	13 %
Niveau 4	Bac Techno Sciences et technologies de la santé et du social	624	-	624	-
Niveau 4	Bac pro agr. Services en milieu rural	281	-	281	-
Niveau 4	Bac pro agr. Services aux personnes et aux territoires	1 412	-		
Niveau 4	Bac pro Accompagnement soins et services à la personne opt au domicile	82	-		
Niveau 4	Bac pro Accompagnement soins et services à la personne opt en structure	692	-		
Niveau 4	Bac pro Services de proximité et vie locale	313	-	95	-
Niveau 4	DE Technicien d'intervention sociale et familiale	34	-	20	-
Niveau 4	TH Animateur en gérontologie	7	100 %		100 %
Total niveau 4		3 445	-	1 020	-
Niveau 5	DE Aide médico-psychologique	412	-	183	-
Niveau 5	DE Aide-Soignant	662	-	662	-
Niveau 5	BEP Carrières Sanitaires et sociales				
Niveau 5	BEPA Services aux personnes				
Niveau 5	CAP Assistant technique en milieu familial et collectif	293	-	137	-
Niveau 5	CAPA Services en milieu rural	354	-	171	-
Niveau 5	DE Auxiliaire de vie sociale	74	-	74	-
Niveau 5	MC Aide à domicile	96	-	96	-
Total niveau 5		1 891	-	1 323	-
Total tous niveaux		5 847	1 %	2 628	1 %

Sources : DRAAF, DREES, Rectorat, Région
 Nr = non renseigné
 - = 0 %

Avec 5 847 élèves, la formation professionnelle initiale préparant aux métiers de l'aide à domicile connaît une baisse de ses effectifs à la rentrée 2012 (- 5 %), marquant la fin de la rénovation de la voie professionnelle et la disparition du BEP.

En effet, la carte des formations connaît de nouvelles modifications à la rentrée 2012. Le BEP Carrières Sanitaires et Sociales et le BEPA Services aux personnes, diplômes de niveau V, disparaissent. Le Titre Homologué Animateur en gérontologie, le Bac professionnel Services aux personnes et aux territoires, et le

Convergences n° 59 – Juin 2014

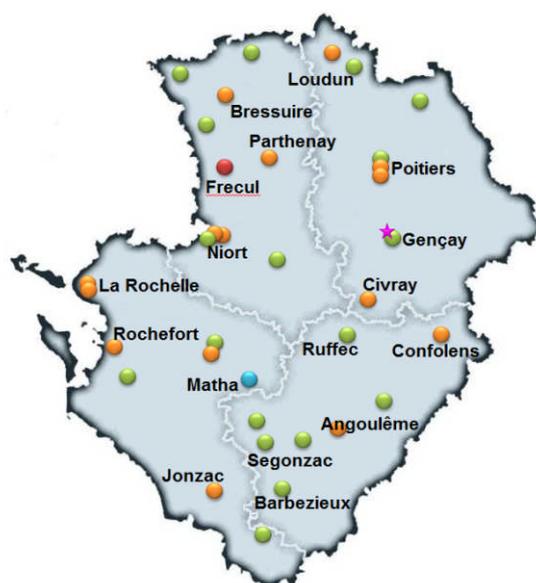
Bac professionnel Accompagnement, soins et services aux personnes (option à domicile ou en structure) ont été ouverts à la rentrée 2011.

Cette restructuration de l'offre de formation n'impacte pas les territoires dans la mesure où les ouvertures ont eu lieu là où les fermetures étaient prévues. Toutefois, le BEPA Services aux personnes n'a pas été remplacé à la MFR de Frécul (Secondigny, 79) et le Bac pro agricole Services aux personnes et aux territoires est nouveau à Matha. Notons en outre qu'un Titre homologué d'animateur en gérontologie a ouvert en Poitou-Charentes.

Ouvertures et fermetures des diplômes de niveaux IV et V de la formation initiale de l'aide à domicile à la rentrée 2011 en Poitou-Charentes

Légende:

-  Ouverture Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne, option en structures + Fermeture BEP Carrières Sanitaires et Sociales
-  Ouverture Bac pro Services aux personnes et aux territoires + Fermeture BEPA Services aux personnes
-  Fermeture sans ouverture
-  Ouverture sans fermeture
-  Ouverture du Titre Homologué Animateur en gérontologie



Sources : DRAAF, DREES, Rectorat, Région Poitou-Charentes ; Traitement ARFTLV

Toutefois, certains diplômes de niveau IV et V connaissent une évolution inverse comme le CAPA Services en milieu rural qui enregistre une forte hausse d'effectifs ou encore le diplôme d'état (DE) Aide médico-psychologique et le Bac professionnel Services en milieu rural qui subissent de fortes baisses avec des reculs respectifs de leurs effectifs de 33 % et 55 %.

L'apprentissage est peu développé : il ne concerne qu'1 % des étudiants. Mais il semble que l'exercice de l'apprentissage est difficile à mettre en œuvre pour les métiers de l'aide à domicile. Trois formations sont concernées par l'apprentissage : TH Animateur en gérontologie, DE Conseiller Economie sociale et familiale et le BTS Economie sociale et familiale.

Le taux de réussite aux examens est assez variable et le niveau de diplômes n'explique pas les disparités. Ainsi, moins de 60 % des élèves du DE Auxiliaire de vie sociale, du DE Conseiller en économie sociale et familiale, et du CAFERUIS réussissent leurs examens respectifs. En revanche, le DEAMP et le DE Aide-soignant atteignent des taux de réussite supérieurs à 90 %.

Taux d'insertion sur la période 2011-2013

Niveau	DIPLÔME	FORMATION	VOIE DE FORMATION	Taux d'insertion en emploi
V	CAP	ASS. TECH. MILIEUX FAMILIAL ET COLL	Voie scolaire	13,3%
V	BEP	CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES	Voie scolaire	40,5%
V	MC	AIDE A DOMICILE (MC5)	Voie scolaire	73,6%
IV	Bac Techno	ST2S SCIENCES & TECHNO. SANT	Voie scolaire	60,1%
IV	Titre	ANIMATEUR EN GERONTOLOGIE (UNMFREO)	Apprentissage	ND
IV	DE	MONITEUR-EDUCATEUR (DIPLOME D'ETAT ex CAFME)	Apprentissage	ND
III	BTS	SERVICE & PREST. S.SANIT	Voie scolaire	75,0%
III	BTS	ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (BTS)	Voie scolaire	ND
III	BTS	ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (BTS)	Apprentissage	ND
III	DCESF	CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (DIPLOME)	Voie scolaire	ND
III	DCESF	CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (DIPLOME)	Apprentissage	ND
III	DE	EDUCATEUR SPECIALISE (DIPLOME D'ETAT)	Apprentissage	ND

Source : Rectorat, enquête IVA-IPA période 2011-2013
 ND= non diffusible

L'intérêt de ces diplômes face aux réalités du marché du travail peut être analysé au regard du taux d'insertion en emploi¹. Si le taux d'insertion en emploi du BEP Carrières sanitaires et sociales n'était que de 40,5 % sur la période 2011-2013, son remplacement par le Bac professionnel Accompagnement, soins et services à la personne permettra peut-être une meilleure insertion de ses élèves, alors plus qualifiés. Le CAP Assistant technique en milieu familial et collectif attire chaque année de plus en plus d'élèves, même si la croissance de ses effectifs a considérablement ralenti entre la rentrée de 2011 et celle de 2012 ; pourtant le taux d'insertion en emploi de ce diplôme est très faible (13,3 %). En revanche, la mention complémentaire Aide à domicile, qui peut s'inscrire en continuité de ce CAP, connaît un taux d'insertion de 73,6 %. De la même façon, le Bac technologique Sciences et technologie de la santé et du social, dont le taux d'insertion en emploi est relativement faible (60,1 % sur la période 2011-2013), permet une poursuite d'études vers le niveau III, dont les taux d'insertion sont en général meilleurs.

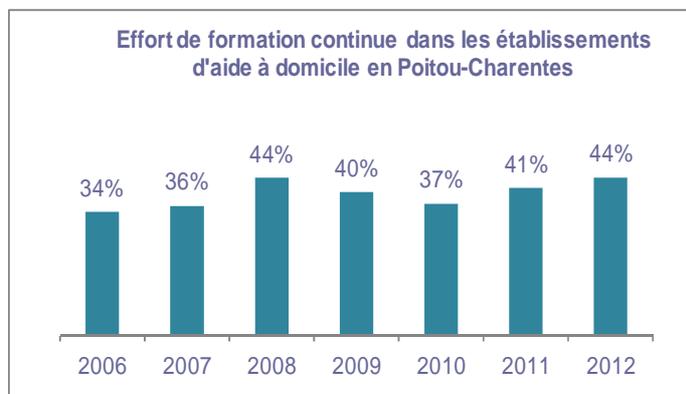
¹ Enquête IVA-IPA sur la période 2011-2013 du Rectorat.

La formation professionnelle continue

La formation continue des salariés de la branche de l'aide à domicile

Remarque

Les données présentées ici comprennent les actions de formation financées par Uniformation, l'OCPA de la Branche, parmi lesquelles figurent les projets cofinancés. Sont donc inclus dans ces données, le plan co-financé au titre du COT (CNSA, Uniformation, Région et État) et les actions financées dans le cadre du Protocole Sanitaire et social (Région et OPCA du sanitaire et social).



Source : Observatoire de l'aide à domicile - Uniformation

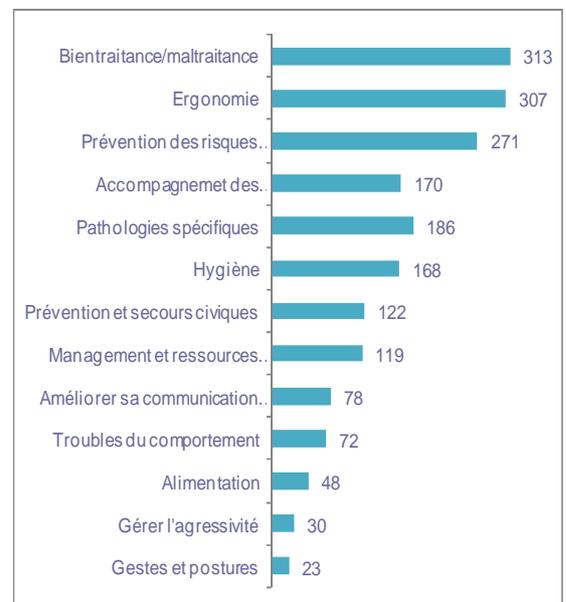
Répartition des stagiaires de d'aide à domicile selon le dispositif mobilisé en 2012



Source : Observatoire de l'aide à domicile - Uniformation

En 2012, 44 % des salariés de l'aide à domicile en Poitou-Charentes, soit 2 807 professionnels, ont suivi une formation continue financée tout ou partie par Uniformation. Les effectifs de stagiaires ont augmenté de près de 4 % par rapport à 2011. Les intervenants à domicile représentent toujours la grande majorité des stagiaires (74 %).

Effectifs de stagiaires de l'aide à domicile ayant suivi une formation professionnalisante en 2012



Parmi les différents dispositifs, le plan de formation reste très largement mobilisé (93,3 %). 102 stagiaires ont suivi une formation diplômante (32 pour le DE d'aide soignant, 27 pour le DEAVS et 23 pour le Titre ADVF) avec une tendance à la hausse du nombre de stagiaires pour le Titre ADVF et la MC aide à domicile. En outre, 43 stagiaires ont suivi une formation d'accompagnement à la VAE (dont 14 pour le titre ADVF). Enfin, les autres stagiaires ont participé à des formations contribuant à leur professionnalisation. Les formations professionnalisantes liées à la bienveillance/maltraitance, à l'ergonomie et à la prévention des risques professionnels sont les plus sollicitées.

La formation continue des salariés de la branche du particulier-employeur

Remarque

Les données présentées dans ce paragraphe concernent la formation continue des salariés des particuliers qui emploient directement des personnes à domicile, hors activités de garde d'enfant à domicile et hors employeurs d'assistants maternels.

En 2013, 141 salariés de la branche professionnelle des salariés du particulier-employeur ont suivi un module de formation continue. Les formations regroupant le plus de stagiaires sont relatives à l'accompagnement de personnes atteintes de maladie, à la mobilisation et à l'ergonomie ainsi qu'au secourisme.

Source : AGEFOS PME, 2013

La formation continue des salariés de la branche du privé lucratif des services aux personnes dépendantes

En 2013, 85 salariés de la branche du privé lucratif des services aux personnes dépendantes ont suivi un module de formation continue. Les trois formations regroupant le plus de salariés sont celles liées au secourisme, à la pratique professionnelle (discrétion et limites professionnelles, développer ses qualités professionnelles...) et à l'initiation à l'entretien des locaux.

Source : AGEFOS PME, 2013

Les contrats de professionnalisation

Remarque

Les données présentées ci-dessous concernent les contrats de professionnalisation visant une certification entrant dans le champ de l'aide à domicile, et ce quel que soit le statut et l'activité de l'employeur.

En 2012, 106 contrats de professionnalisation ont été enregistrés dans les formations liées à l'aide à domicile, ce qui représente une augmentation de 54 % par rapport à l'année précédente.

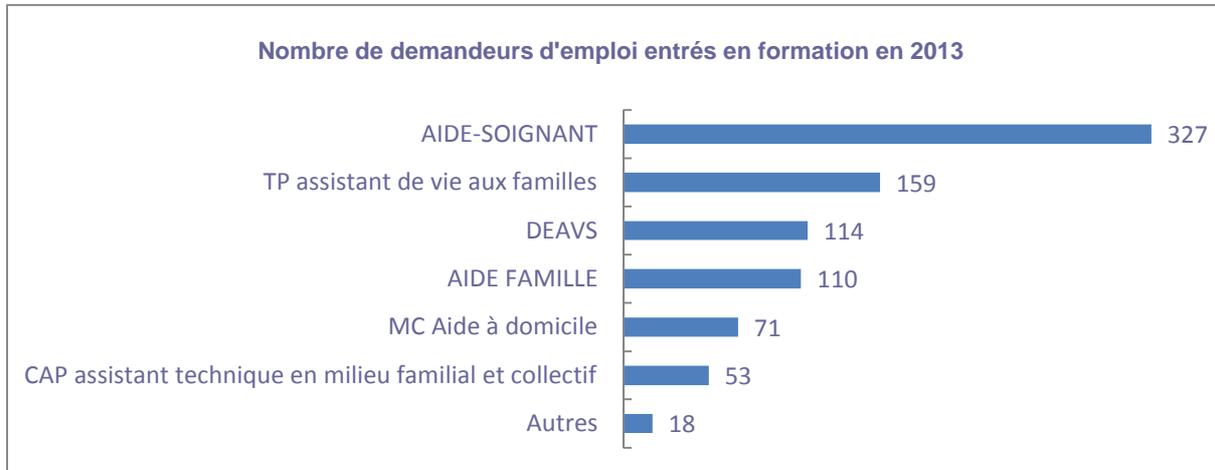
Les personnes de moins de 25 ans représentent plus de la moitié des contractuels (57 %).

74 % des formations préparées sont des DEAMP.

La formation professionnelle des demandeurs d'emploi

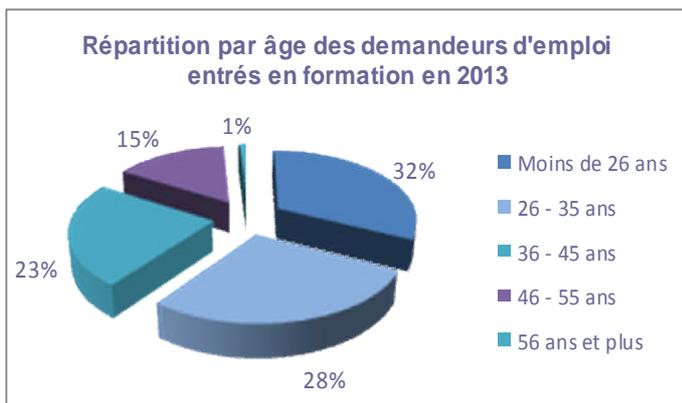
Remarque

Les données présentées ci-dessous concernent les actions de formation professionnelle pour les demandeurs d'emploi dont les frais pédagogiques ont bénéficié de financements de la Région Poitou-Charentes, de l'Agefiph, de Pôle emploi ou des branches professionnelles. Certaines certifications comme celles d'aide-soignant ou d'auxiliaire de vie sociale ne sont pas spécifiques au secteur de l'aide à domicile, contrairement à la Mention Complémentaire aide à domicile ou le Titre professionnel assistant de vie aux familles, mais les diplômés de ces formations peuvent être, tout de même, susceptibles d'intervenir dans le secteur.



Sources : Région Poitou-Charentes, Agefiph, Pôle emploi Poitou-Charentes

En 2013, 852 demandeurs d'emploi sont entrés en formation, dont 38 % pour une formation d'aide-soignant. Les femmes représentent 92 % des bénéficiaires. Toutes les classes d'âge sont bien représentées, excepté pour celle des 56 ans et plus.



Sources : Région Poitou-Charentes, Agefiph, Pôle emploi Poitou-Charentes

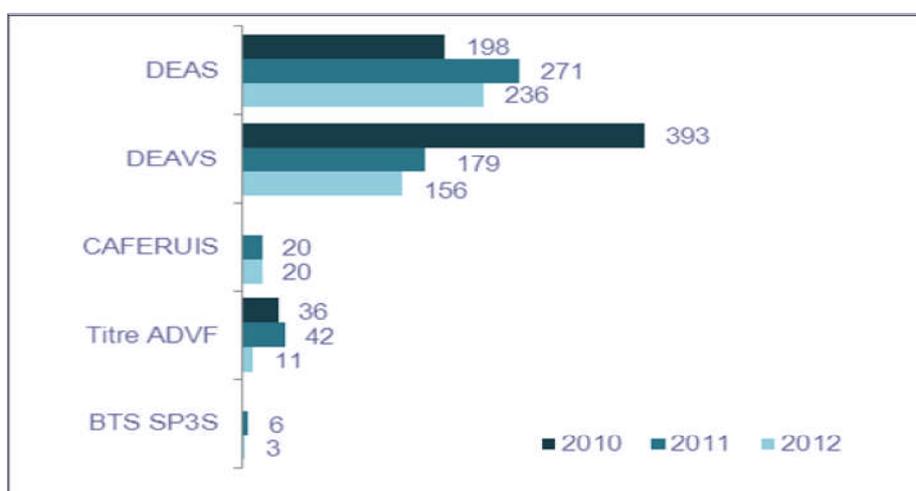
Parmi ces 852 demandeurs d'emploi, 309 personnes sont entrées en formation dans le cadre du Plan Régional de Formation et du Service Public Régional de Formation de la Région en 2013, dont 51 % pour le Titre professionnel Assistant de vie aux familles. La grande majorité des bénéficiaires sont des femmes et les catégories d'âge 46-55 ans et 56 ans et plus sont les moins représentées. En ce qui concerne les Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives, 38 personnes sont entrées en formation en 2013, dont la majorité sur la formation aide famille.

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

En 2012, 426 passages en jury VAE ont été recensés en ce qui concerne les certifications liées à l'aide à domicile. Après une première baisse en 2011, ce nombre recule à nouveau de près de 18 % par rapport à l'année précédente.

Le DEAS et le DEAVS sont toujours les principales certifications visées en Poitou-Charentes et représentent respectivement 55 % et 37 % de l'ensemble des certifications. Cependant, leur nombre diminue de près de 13 % chacun. Ces certifications ne concernent pas le seul secteur de l'aide à domicile mais elles peuvent s'inscrire dans un parcours professionnel et offrir des possibilités d'évolution pour les salariés du champ du COT. Enfin, le titre ADVF, spécifique quant à lui au secteur de l'aide à domicile, voit ses effectifs chuter entre 2011 et 2012.

Évolution du nombre de passages en jury VAE en Poitou-Charentes par certification, entre 2010 et 2012



Sources : DIRECCTE, DRJSCS, DAVA

Le marché du travail

Remarque

Afin d'analyser le marché du travail sur les métiers de l'aide à domicile, nous nous appuyons ici sur les données de Pôle emploi Poitou-Charentes. Si ces données apportent un éclairage sur la tendance des besoins actuels en recrutement, elles doivent être traitées avec précaution puisque toutes les offres d'emploi ne transitent pas par cette institution. Par ailleurs, le volume de demandeurs d'emploi indiqué ici est également à interpréter avec précaution. Il renvoie au premier positionnement des demandeurs d'emploi, celui-ci pouvant évoluer au fur et à mesure de la construction du projet professionnel de la personne. De plus, un demandeur d'emploi inscrit sur un métier ne possède pas systématiquement l'ensemble des qualifications recherchées par les employeurs.

Les besoins en recrutement

Nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi en Poitou-Charentes en 2013

	Offres d'emploi enregistrées en 2013	% des offres durables	% des offres temporaires	% des offres occasionnelles
Assistance auprès d'adultes	996	54,4 %	37,1 %	8,4 %
Services domestiques	858	43,6 %	50,2 %	6,2 %
Intervention sociale et familiale	49	75,5 %	18,4 %	6,1 %
Total	1 903	50,1 %	42,6 %	7,4 %

Sources : Pôle emploi Poitou-Charentes - DIRECCTE Poitou-Charentes - Année civile 2013

En 2013, le nombre d'offres d'emplois déposées à Pôle emploi sur les métiers de l'aide à domicile est en recul par rapport à 2012 (- 6 %).

Les métiers d'assistance auprès d'adultes et ceux liés aux services domestiques concentrent l'essentiel des offres déposées. Malgré tout, la part de l'intervention sociale et familiale tend à augmenter.

Par rapport à 2012, la part des offres temporaires a diminué au profit des offres durables, c'est-à-dire des offres d'une durée de contrat supérieure à six mois, dont la part a augmenté de près de 9 points. Ce constat est positif et s'explique en partie par les volontés de structuration et de sécurisation de l'emploi, impulsées depuis plusieurs années dans le secteur.

Par ailleurs, 59 % des projets subissent des difficultés de recrutement, ce qui pose la question de l'appariement entre l'offre et la demande d'emplois dans ce secteur. Classés parmi les 10 métiers dont les besoins de recrutement sont les plus forts en Poitou-Charentes, les métiers de l'aide à domicile et de l'aide-ménagère projettent d'embaucher 1 202 personnes en 2014 (CRÉDOC et Pôle emploi, 2014). Ces métiers font en outre partie des 10 métiers les plus recherchés dans les bassins d'emploi d'Angoulême, Bressuire, Cognac, Confolens, Marennnes-Oléron, Niort, Saintes, Saint-Jean d'Angély et Thouars.

Précisément, les métiers d'Assistance auprès d'adultes et de Services domestiques font partie de la liste des métiers en tension et des formations associées, susceptibles d'ouvrir des droits à la rémunération de fin de formation, selon l'arrêté préfectoral du 18 août 2013. D'après Pôle emploi (2013), le métier d'Assistance auprès d'adultes est particulièrement en tension dans les bassins d'emploi de Bressuire, Parthenay et Poitiers.

Les demandeurs d'emploi

Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en Poitou-Charentes au 31 décembre 2013
(Catégories A, B et C)

	Effectifs	Evolution sur un an	Part des femmes	Part des moins de 26 ans	Part des plus de 50 ans	Part des DEFM de longue durée	Part des niveaux I-II	Part des niveaux III	Part des niveaux IV	Part des niveaux V	Part des niveaux Vbis et VI
Assistance auprès d'adultes	2 888	5 %	96 %	17 %	33 %	43 %	1 %	3 %	17 %	57 %	22 %
Services domestiques	4 721	2 %	99 %	7 %	44 %	55 %	1 %	1 %	8 %	47 %	43 %
Intervention sociale et familiale	56	2 %	93 %	13 %	25 %	41 %	4 %	25 %	23 %	41 %	7 %
Total	7 665	3 %	98 %	11 %	40 %	50 %	1 %	2 %	12 %	51 %	35 %

Sources : Pôle emploi Poitou-Charentes, DIRECCTE Poitou-Charentes

7 665 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi au 31 décembre 2013 sur les métiers de l'aide à domicile, soit 3 % de plus qu'en 2012. 50 % de ces personnes sont inscrites depuis plus d'un an. Le métier qui concentre le plus de demandes est « Services domestiques » (62 %).

Les femmes sont largement majoritaires et les personnes de plus de 50 ans représentent 40 % des effectifs, contre 37 % en 2012. En outre, plus d'un tiers des demandeurs d'emploi ne possèdent pas de diplôme.

Profils des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi Poitou-Charentes au 23 mai 2014

Métiers	Diplômés en lien avec le métier	Expérience dans le métier					Déteneurs du permis B	Déteneurs du permis B et d'une automobile
		Sans expérience	Expérience > 1 an	Expérience de 1 à 3 ans	Expérience > 3 ans	Expérience non déterminée		
Assistance auprès d'adulte	15%	13%	10%	31%	41%	5%	85%	73%
Services domestiques	3%	13%	7%	29%	45%	5%	70%	64%
Intervention sociale et familiale	10%	31%	6%	24%	27%	12%	86%	80%
Total	8%	13%	8%	29%	44%	5%	76%	67%

Source : Pôle emploi Poitou-Charentes

Si les demandeurs d'emploi de l'aide à domicile n'ont généralement pas de diplôme en lien avec le métier, 44 % d'entre eux ont une expérience supérieure à trois ans et 29 % de 1 à 3 ans. Par ailleurs, plus des trois quarts ont le permis B et 67 % ont le permis B ainsi qu'une automobile.

Bibliographie

- CRÉDOC, et Pôle emploi, 2014, *Enquête des Besoins en Main d'œuvre (BMO) en Poitou-Charentes*.
- Garner H., et Lainé F., 2013, « Services à la personne : constats et enjeux », Commissariat Général à la stratégie et à la prospective, *L'Essentiel*, septembre.
- Insee Poitou-Charentes, 2012, « Accompagner la dépendance en Poitou-Charentes », *Décimal*, n°315, février.
- Pôle emploi, 2013, *Métiers porteurs 2013 par bassin d'emploi*, Services Statistiques, études, évaluations, mai.

Glossaire

AAD	Aide à Domicile
AFPA	Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
ARS	Agence Régionale de Santé
ASP	Agence de Services et de Paiement
ADVF (titre)	Titre Assistant De Vie aux Familles
BEPCSS	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
BTS SP3S	BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social
CAFDES	Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement Social
CAFERUIS	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CRÉDOC	Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie
DEAMP	Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique
DEAS	Diplôme d'État d'Aide-Soignant
DEAVS	Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREES	Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
MC	Mention Complémentaire
OPCA	Organisme Paritaire Collecteur Agréé